



QUALISUD

CAB/1031/2-5

CERTIFICAT de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.



Accréditation N° 5-0058
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : AB - 0181381 - 18 - 1		
2. Nom et adresse de l'opérateur : CAVE DE LA BARGEMONE SAS Route d'Aix (N7) - Pilier 13760 - SAINT CANNAT Activité principale : Producteur	3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16	
4. Catégories de produits/activité : <i>Productions végétales :</i> Raisin de cuve Raisins de cuve Jachère, gel annuel entrant en rotation Gel <i>Produits transformés et process :</i> <u>Marque :</u> Vins de raisin frais, à Cuvée Marina, l'exclusion des vins Bargemone, mousseux ; moûts de Elisabeth raisins Rouge 2017 Vins de raisin frais, à Cuvée Marina, MN 84 l'exclusion des vins Bargemone et mousseux ; moûts de Tresor Rosé raisins 2017 Vins de raisin frais, à IGP MN 84 l'exclusion des vins Méditerrané mousseux ; moûts de e Rosé 2017 raisins	5. Définis comme : biologique biologique biologique biologique biologique	
	6. Période de validité	
	du : au :	
	16/04/2018 31/12/2019 16/04/2018 31/12/2019 16/04/2018 31/12/2019 16/04/2018 31/12/2019	
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus	7. Date de contrôle : 16/04/2018	
8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.		
Fait à Marmande Le 22/05/2018 Le Directeur, François LUQUET		
Page 1		



CAB/I031/2-5

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.



Accréditation N° 5-0058
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : **AB - 0181381 - 18 - 1**

2. Nom et adresse de l'opérateur :
CAVE DE LA BARGEMONE SAS
Route d'Aix (N7) - Pilier
13760 - SAINT CANNAT
Activité principale : **Producteur**

3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle :
QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE
N° d'agrément : FR-BIO-16

4. Catégories de produits/activité :

Produits transformés et process : Marque :
Vins de raisin frais, à Cuvée Marina, MN 84
l'exclusion des vins Bargemone,
mousseux ; moûts de Elisabeth
raisins Blanc 2017

5. Définis comme :

biologique

6. Période de validité

du :

au :

16/04/2018

31/12/2019

6. Période de validité :

Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus

7. Date de contrôle :

16/04/2018

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 22/05/2018
Le Directeur, François LUQUET